

Formulaire pour demande d'autorisation d'abattage, taille, élagage, écimage

Affichage au pilier public

A remplir par l'administration communale

Date 13 décembre 2024 au 21 janvier 2025

Objet de la demande

A remplir par le demandeur

Propriétaire	<u>Régie du Croset SA</u>		
Demandeur	<u>Régie du Croset SA</u>		
Adresse	<u>Boulevard de la Forêt 34</u>	Parcelle N°	<u>3128</u>
Type de demande	<input checked="" type="checkbox"/> Abattage	<input type="checkbox"/> Elagage	<input type="checkbox"/> Taille <input type="checkbox"/> Ecimage
Végétation concernée	<input checked="" type="checkbox"/> Arbre isolé	<input type="checkbox"/> Haie	<input type="checkbox"/> Groupe d'arbres / bosquets
Arbre classé	<input type="checkbox"/> Oui → N°	(voir plan de classement des arbres)	
	<input checked="" type="checkbox"/> Non		
Essence(s)	<u>Salix Alba</u>		
Diamètre(s) du tronc	<u>45 cm</u>	Hauteur(s) :	<u>10-15m</u>
Etat sanitaire	<u>mauvais</u>		
Motif de l'abattage / élagage / taille / écimage	<u>Déchirement au niveau du collet de la fausse cépée et chute de 3 troncs sur 6. Danger pour les usagers de la parcelle.</u>		
	<u></u>		
	<u></u>		
	<u></u>		

La demande inclut qu'une personne de notre Direction soit autorisée à inspecter l'objet de la demande sur site

Merci de nous transmettre un croquis, plan ou photo de l'emplacement de l'arbre actuel

Les pages 1 et 2 devront être remplies par le demandeur et la page 3 sera remplie par l'administration communale.
La première page et la deuxième page du formulaire ainsi que le plan de situation seront affichés sur le site internet

Le présent formulaire doit être retourné, dûment rempli et signé par le(s) propriétaire(s) ou par l'administrateur pour les PPE (la signature de l'entreprise mandatée pour les travaux n'est pas valable), à la Direction de l'urbanisme et de l'environnement (ci-après DUE), ch. de la Damataire 13, 1009 Pully

Propriétaire

Prénom _____ Nom _____
Adresse _____
Téléphone _____
Adresse e-mail _____

Gérance / Administrateur de la PPE

Prénom Carole Nom Blasco
Adresse Régie du Croset SA - Chemin du Croset 7, 1024 Ecublens
Téléphone 021 695 22 33
Adresse e-mail carole.blasco@regieducroset.ch

Entreprise mandatée par les travaux

A remplir obligatoirement pour les demandes d'élagage et d'écimage

Prénom Honoré Nom Brevet
Société Dimensions-paysage SA
Adresse Route de Golle 1, 1073 Savigny
Téléphone 021 781 12 93
Adresse e-mail h.brevet@dimensions-paysage.ch

Compensation prévue

A remplir obligatoirement pour les demandes d'abattage

Nombre d'arbre(s) 1
Essence(s) Acer Campestre
Se référer à la liste des essences acceptées disponible sur le site internet
Emplacement prévu Dans un rayon de 10m de l'emplacement de l'arbre à abattre

Je souhaite payer la taxe de compensation en lieu et place de la plantation
Article 9, alinéa 3.2.9 du règlement sur la protection des arbres et du plan de classement

Une fois les plantations compensatoires effectuées, la DUE devra être avisée afin de contrôler la conformité des plantations sur place.

Selon l'art. 14 de la Loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager (LPrPNP), la demande devra être également publiée dans la feuille des avis officiels (FAO) et les frais de publication seront facturés au demandeur par l'administration communale.

En signant cette demande, le requérant atteste avoir pris connaissance du Règlement sur la protection des arbres et du plan de classement de la Ville de Pully.

Lieu et date

Savigny, 26/11/2024

Signature



dimensions-paysage SA
Route de la Golle 1 - CP 54
1073 Savigny - Tél. 021 781 12 93
Info@dimensions-paysage.ch

Tél. +41 21 721 37 00 - due@pully.ch
www.pully.ch